

L'EMPLOYEUR ATTAQUE....

LA CGT DEFEND !

Suite au message du Directeur Général des Services, voici le décryptage et la réponse de la CGT.

- **Le cadre fixé : « la restauration des finances ». De qui se moque-t-on ? Des agents sûrement...**

En effet, dans notre collectivité, ce n'est pas la rigueur pour tout le monde !

D'un côté l'immense majorité des agents voient leur régime indemnitaire gelé, leur avancement de carrière malmené, les suppressions de postes se multiplier dans les services, les lignes budgétaires dédiés à leur service disparaître, les politiques publiques mises à mal....

D'un autre côté, sont recrutés à grand frais les collaborateurs et amis du Président, les postes sont taillés sur mesure (certains bureaux aussi), le service public est mis dans la main des chambres de commerce, un marché dispendieux est lancé pour réorganiser les services....

A la CGT, nous le réaffirmons : les agents ne sont pas la variable d'ajustement des politiques doctrinaires et dogmatiques du Président.

- **Le but : « notre administration sera alors en ordre de marche ». Est-ce à dire que nous ne faisons rien ? Que les missions n'étaient pas assurées en Région PACA ?**

Le mépris des fonctionnaires fait recette chez les amis politiques de notre Président (et bien au-delà de ces rangs) allant même jusqu'à prôner la disparition de la fonction publique territoriale. Chaque parole prononcée par les multiples candidats à la primaire des Républicains est une insulte à notre corps de métier et aux valeurs de la fonction publique. Ils détestent tout ce que nous représentons : nos droits, notre impartialité, notre statut.

Pour garder une collectivité en ordre de marche, il faut des consignes claires et non une multiplication d'injonctions contradictoires, il faut du respect et non du mépris, il faut de la justice et non du clientélisme, il faut du sens au service public et à l'intérêt général.

- **Et enfin la méthode : « le règlement du temps de travail »**

Nous tenons en préalable à rappeler que la loi travail n'est pas passée et que la CGT continue de lutter pour son retrait. Son application défavorable n'est donc pas de rigueur ! Les accords existants et plus favorables que la loi existent toujours. Nous rappelons aussi que pour avoir un service public de qualité, il n'est pas nécessaire de faire travailler plus les agents mais contrairement à ce qui est fait, il faut recruter et ouvrir des postes et donc créer de l'emploi.

La CGT est donc favorable à l'ouverture de négociation sur le temps de travail afin de définir les modalités du passage aux 32h. La CGT rappelle également son attachement au cadre d'emploi des agents des lycées.

Voilà le discours que la CGT tiendra lors des rencontres avec le Directeur Général des Services, dont la première est aujourd'hui même à 11h30. La CGT tiendra son rôle d'organisation syndicale : pas un seul recul de droits ne sera tolérable !

**POUR LA DEFENSE DE NOS DROITS,
POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC**

JE ME SYNDIQUE A LA CGT



Nom : Prénom :

Service : Direction :